

**Session 2018**

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL  
SECTEUR PRODUCTION**

**Épreuve d'ÉCONOMIE-GESTION**

**Durée : 2 heures**

**Coefficient : 1**

**Les réponses sont à noter sur votre copie.**

**L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.**

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.  
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production</b>	<b>Session 2018</b>	<b>AP 1809 – ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
<b>Économie-gestion</b>	<b>Durée : 2 h</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Page 1/10</b>

# Sujet

Composition du sujet :

Parties	Intitulés	Pages
1	Série de questions	3
2	Trois sujets au choix  Sujet A : Pourquoi les organisations s'engagent-elles dans le développement durable ?  Sujet B : Comment l'entreprise peut-elle améliorer la qualité de vie au travail ?  Sujet C : Quelles solutions pourriez-vous apporter à une organisation qui rencontre des difficultés de recrutement ?	4 à 5
Dossier documentaire	8 annexes	6 à 10

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2018	AP 1809 – ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 2/10

## **PARTIE 1 : Série de questions à partir d'un dossier documentaire**

En vous appuyant sur vos **connaissances** ainsi que sur les **annexes fournies**, répondre aux questions suivantes sur votre copie.

### **1 - Le bulletin de salaire de M. DUBARS**

**Prendre connaissance de l'annexe 1 et de l'annexe 2.**

- 1.1 - Repérer la date d'embauche de M. DUBARS Pierre.
- 1.2 - Repérer la prime liée à cette date d'embauche.
- 1.3 - Citer une autre prime qui pourrait apparaître sur un bulletin de salaire.
- 1.4 - Retrouver le montant du salaire brut de M. DUBARS Pierre.
- 1.5 - Déterminer les éléments constitutifs du salaire brut.
- 1.6 - Repérer le nombre d'heures supplémentaires effectuées par le salarié.
- 1.7 - Identifier le nombre d'heures supplémentaires à effectuer pour bénéficier d'une valorisation à 50 %.
- 1.8 - Indiquer le calcul permettant d'obtenir le salaire net à payer.
- 1.9 - Repérer le nombre de jours de congés payés acquis par le salarié.
- 1.10 - Vérifier que la législation en matière de calcul des congés payés a bien été respectée.
- 1.11 - Lister les trois organismes qui vont recevoir les cotisations salariales et patronales.
- 1.12 - Indiquer la personne qui verse les cotisations salariales et patronales aux organismes.

### **2 - La création d'entreprise**

**Prendre connaissance de l'annexe 3 présentant deux organisations :**

- **choisir l'un des deux avis de constitution que vous allez analyser ;**
- **indiquer sur votre copie votre choix : avis de constitution A ou avis de constitution B.**

- 2.1 - Indiquer le nom de l'organisation choisie (avis de constitution A ou B).
- 2.2 - Citer deux formalités à accomplir pour créer une entreprise.
- 2.3 - Indiquer l'utilité de l'avis de constitution présenté en annexe 3.
- 2.4 - Repérer le type d'organisation présenté dans l'annexe 3.
- 2.5 - Dégager la finalité de ce type d'organisation.
- 2.6 - Déterminer l'activité principale de l'organisation.
- 2.7 - Préciser l'intérêt pour une organisation de diversifier son activité.
- 2.8 - Citer les moyens que l'organisation peut mettre en œuvre pour se faire connaître.
- 2.9 - Indiquer comment l'organisation peut se démarquer de ses concurrents.
- 2.10 - Dégager un intérêt pour l'organisation, d'avoir choisi cette forme juridique.
- 2.11 - Proposer un autre statut juridique.

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	<b>Session 2018</b>	<b>AP 1809 – ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
<b>Économie-gestion</b>	<b>Durée : 2 h</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Page 3/10</b>

## **PARTIE 2 : Sujet au choix de la candidate ou du candidat**

**Indiquer sur votre copie le sujet que vous avez choisi (A, B ou C).**

Dans un développement structuré, vous traiterez le sujet choisi à partir de vos connaissances et en vous référant à la spécialité du baccalauréat professionnel que vous présentez.

**SUJET A : Pourquoi les organisations s'engagent-elles dans le développement durable ?**

**Après avoir pris connaissance des annexe 4 et 5 et à partir des connaissances acquises lors de la préparation de votre diplôme, vous expliquerez dans une première partie les politiques de développement durable au sein de l'organisation puis dans une seconde partie, les raisons qui poussent les organisations à développer une politique en faveur du développement durable.**

En introduction, vous présenterez votre secteur professionnel, votre spécialité ainsi que les types d'organisation dans lesquelles vous pourriez travailler.

À titre indicatif, dans le développement vous pourrez aborder certains des thèmes suivants :

- les trois piliers du développement durable ;
- les pratiques des organisations en faveur du développement durable ;
- la rentabilité de l'entreprise et sa croissance ;
- les politiques de développement durable et leurs objectifs.

Tout autre thème pertinent sera valorisé !

En conclusion, vous préciserez les actions que vous souhaitez mener en tant que salarié et citoyen en faveur du développement durable.

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	<b>Session 2018</b>	<b>AP 1809 – ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 4/10

## **SUJET B : Comment l'entreprise peut-elle améliorer la qualité de vie au travail ?**

**La qualité de vie au travail est devenu un sujet central pour les directeurs des ressources humaines et les managers. Après avoir pris connaissance des annexe 6 et 7, vous expliquerez dans un développement structuré comment l'entreprise peut améliorer la qualité de vie au travail.**

En introduction, vous présenterez votre secteur professionnel, votre spécialité ainsi que les types d'organisation dans lesquelles vous pourriez travailler. Vous préciserez l'environnement et les conditions d'exercice de votre métier.

À titre indicatif, dans le développement vous pourrez aborder, dans une première partie, les différents acteurs et leur rôle puis, dans une seconde partie, vous proposerez des actions concrètes qui peuvent être mises en œuvre au sein de l'entreprise pour favoriser le « bien-être » au travail.

Vous pourrez développer votre propos en vous appuyant sur les thèmes suivants :

- le service des ressources humaines et ses missions ;
- le rôle du CHSCT ;
- les moyens d'évaluation, de motivation, de formation.

Tout autre thème pertinent sera valorisé !

En conclusion, vous préciserez les enjeux pour l'entreprise d'agir afin d'améliorer la qualité de vie au travail.

## **SUJET C : Quelles solutions pourriez-vous apporter à une organisation qui rencontre des difficultés de recrutement ?**

**Après avoir pris connaissance de l'annexe 8 et en vous appuyant sur votre expérience et vos connaissances acquises lors de la préparation de votre diplôme, vous expliquerez, dans un développement structuré, les conséquences des difficultés de recrutement pour une entreprise.**

En introduction, vous présenterez les principales caractéristiques du marché du travail dans votre secteur professionnel.

À titre indicatif, dans le développement, vous pourrez dans une première partie identifier les raisons des difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises, puis dans une deuxième partie, les conséquences que cela peut entraîner pour la pérennité\* de l'entreprise, en abordant certains des thèmes suivants :

- la gestion des ressources humaines ;
- la formation initiale et la formation continue ;
- les différents contextes d'exercice du métier et les différents modes d'organisation du travail ;
- le résultat et la croissance de l'entreprise.

**Tout autre thème pertinent sera valorisé !**

En conclusion, vous proposerez des actions que peut mettre en œuvre une entreprise pour trouver de la main d'œuvre.

\* Pérennité : état de ce qui dure.

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	<b>Session 2018</b>	<b>AP 1809 – ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
<b>Économie-gestion</b>	<b>Durée : 2 h</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Page 5/10</b>

**DOSSIER DOCUMENTAIRE**

**ANNEXE 1 - LE BULLETIN DE SALAIRE DE M. DUBARS (uniquement pour la PARTIE 1)**

BULLETIN DE SALAIRE n°: 1395		PERIODE DE PAIE du 01/09/2017 au 30/09/2017			
<b>SARL TOUS LES SPORTS</b> 12 rue de la République 50200 . COUTANCES . Siret 231 546 879 00010 NAF 4764Z URSSAF Saint-Lô		nombre de salariés à temps complet : 25  Convention collective : Commerce	M. Pierre DUBARS 4 rue de la Gare 50200 COUTANCES <b>Emploi occupé : Vendeur</b> Echelon : 2 Niveau : 1 Date d'entrée : 01/08/2014		
Eléments	Quantité	Taux	Montant	Statut :	
Salaire de base pour 151,67 heures	151,67	10,00	1 516,70	Non cadre	
Heures supplémentaires à 25 % :	5	12,50	62,50		
Heures supplémentaires à 50 % :	0	15,00	0,00	<b>Plafond S.S.</b>	
Primes d'ancienneté			100,00	<b>3 269,00 €</b>	
Salaire brut total			<b>1 679,20</b>		
Cotisations	Base	Retenues salariales		Cotisations patronales	
		Taux	Montant	Taux	Montant
<b>SECURITE SOCIALE (URSSAF)</b>					
CSG non déductible	1 649,81	2,40%	39,60		
CRDS non déductible	1 649,81	0,50%	8,25		
CSG déductible	1 649,81	5,10%	84,14		
Maladie	1 679,20	0,75%	12,59	12,89%	216,45
Contribution solidarité autonomie	1 679,20		0,00	0,30%	5,04
Vieillesse plafonnée	1 679,20	6,90%	115,86	8,55%	143,57
Vieillesse déplafonnée	1 679,20	0,40%	6,72	1,90%	31,90
Allocations familiales	1 679,20		0,00	5,25%	88,16
Accidents du travail	1 679,20		0,00	1,35%	22,67
FNAL 20 salariés et +	1 679,20		0,00	0,50%	8,40
<b>ASSEDIC (POLE EMPLOI)</b>					
Chômage	1 679,20	2,40%	40,30	4,00%	67,17
Association pour la Garantie des Salaires (AGS)	1 679,20			0,20%	3,36
<b>RETRAITE COMPLEMENTAIRE (ARRCO)</b>					
Retraite complémentaire non cadre ARRCO Tr 1	1 679,20	3,10%	52,06	4,65%	78,08
Asso. Gestion des Fonds de Financt. Tr. 1	1 679,20	0,80%	13,43	1,20%	20,15
<b>Total retenues</b>			372,95		684,95
<b>Net à payer</b>			<b>1 306,25</b>	<b>Congés au 30/09/2017</b>	
<b>Net imposable</b>			<b>1 354,10</b>	Acquis : 10	
Mode de paiement :			Par virement au 30 du mois	Pris : 0	
				Restants : 10	
Conservez ce bulletin de salaire sans limitation de durée pour faire valoir vos droits					

Source du document : Document de l'auteur

**ANNEXE 2 - LES CONGÉS PAYÉS (uniquement pour la PARTIE 1)**

Tout salarié a droit chaque année à un congé payé à la charge de l'employeur. Chaque mois de travail effectif ouvre droit à un congé de 2,5 jours ouvrables. Pendant les congés, l'employeur verse au salarié une indemnité de congés payés.  
 La période pour calculer les congés payés commence le 1<sup>er</sup> juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours.

Source du document : [www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr), modifié par l'auteur

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b>	<b>Session 2018</b>	<b>AP 1809 – ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
<b>Secteur production</b>			
<b>Économie-gestion</b>	<b>Durée : 2 h</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Page 6/10</b>

## ANNEXE 3 - AVIS DE CONSTITUTION D'ORGANISATION (uniquement pour la PARTIE 1)

### Avis de constitution A de l'entreprise Alex PIN

#### AVIS DE CONSTITUTION A

Aux termes d'un acte sous seing privé (1) en date du 25 octobre 2017, il a été constitué une société.

Dénomination sociale : ALEX PIN

Siège Social : 10, rue Mary Tavy 14370 MERY CORBON

Forme : SAS

Capital : 1 000 euros

Objet social : Travaux de peinture

Code NAF : 454J

Gérance : M. Manuel ALEX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Lisieux.

(1) L'acte sous seing privé est l'acte passé entre deux contractants sans l'intervention d'un notaire.

Document de l'auteur

### Avis de constitution B de l'entreprise Les P'tits Bambins

#### AVIS DE CONSTITUTION B

Aux termes d'un acte sous seing privé (1) en date du 15 mars 2018, il a été constitué une société.

Dénomination sociale : Les P'tits Bambins

Siège Social : 22 rue de Geôle 69000 LYON

Forme : SARL

Capital : 500 euros

Objet social : Garde d'enfants à domicile

Code NAF : 8891A

Gérance : Mme Clémence NURSE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

(1) L'acte sous seing privé est l'acte passé entre deux contractants sans l'intervention d'un notaire.

Document de l'auteur

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	<b>Session 2018</b>	<b>AP 1809 – ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
<b>Économie-gestion</b>	<b>Durée : 2 h</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Page 7/10</b>

## ANNEXE 4 - LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (uniquement pour le sujet A)

Le carrossier Durisotti mise sur les économies d'énergie et le recyclage. La RSE (responsabilité sociétale des entreprises) est une démarche qui se met en place au sein des entreprises industrielles. L'entreprise de Sallaumines fait partie du lot...

**Vous avez obtenu un trophée de l'économie responsable en 2016. Six mois après, en mesurez-vous les effets ?** [...] « Cette spécificité des véhicules en fibre de lin n'est pas encore porteuse mais nous faisons le pari qu'elle le sera. L'économie d'énergie et le recyclage sont deux pistes à suivre » [...] « Nous nous sommes rapidement rendu compte qu'il y avait là une source de productivité qu'il fallait explorer. » [...] Nos démarches nous ont permis aussi d'économiser notre consommation de gaz de 58 % et d'électricité de 16 %. Cela se ressent quelque part au niveau des coûts de production ».

**Cela suffira-t-il pour s'imposer sur les marchés à venir ?** « Il faut jouer de notre savoir-faire innovant pour être rentable. Il faut se différencier aussi, éviter de faire pareil que la concurrence. Il faut aussi convaincre le client qu'il a fait une affaire en faisant confiance à une entreprise qui innove. S'il est convaincu que sa commande sera rentable, le pari sera gagné ». [...] Il faut continuer à trouver des solutions techniques. Chez nous, la récupération des fumées de poudrage nous a permis d'atteindre le niveau zéro rejet !... On optimise les résultats dans les aménagements de véhicule. Actuellement, il existe plus de quinze filières de recyclage de films plastiques. On travaille afin que dans dix ans, une seule demeure ! »

**Sallaumines: révolutionnaires, les carrosseries recyclables en lin signées Durisotti !...**  
Ce camion-atelier de chez Durisotti fabriqué avec 100 % de fibres végétales n'est pas un prototype, il est opérationnel... L'entreprise est spécialisée dans la construction de véhicules à transformer et dans la carrosserie... Tout est parti d'une réflexion que nous avons engagée avec nos clients à propos en particulier des véhicules « écologiques ». [...].

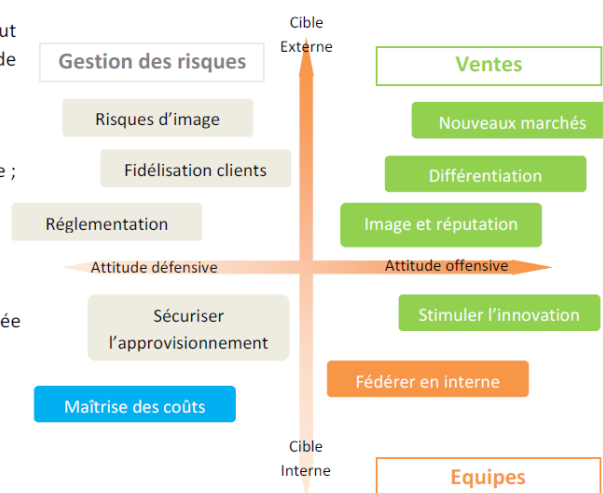
Source : La voix du Nord – 12-10-16.

## ANNEXE 5 - ÉCO-CONCEPTION (uniquement pour le sujet A)

### 4 RAISONS DE METTRE EN PLACE UNE DEMARCHE D'ECO-CONCEPTION

La mise en place d'une démarche d'éco-conception peut permettre de répondre à 4 enjeux majeurs de l'entreprise :

- **La gestion des risques** réglementaires, opérationnels, économiques ou encore d'image ;
- **La maîtrise voire la réduction des coûts**, notamment de matières premières, d'énergie ou de logistique ;
- **L'accroissement des ventes** et l'accès à de nouveaux marchés, grâce à l'innovation apportée par l'éco-conception.
- **La fédération des équipes** autour d'un sujet motivant et porteur de sens



[http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/eco-conception\\_les-quatre-raisons-de-se-lancer.pdf](http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/eco-conception_les-quatre-raisons-de-se-lancer.pdf)

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	<b>Session 2018</b>	<b>AP 1809 – ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
<b>Économie-gestion</b>	<b>Durée : 2 h</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Page 8/10</b>



## ANNEXE 6 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (uniquement pour le sujet B)

### AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL C'EST :

**L'AMBIANCE ET LES RELATIONS  
ENTRE LES COLLÈGUES**



**LE NIVEAU DE RÉMUNÉRATION**



**LA RECONNAISSANCE AU TRAVAIL**



**LA CONCILIATION  
VIE PROFESSIONNELLE /  
VIE PERSONNELLE**



Source : <http://www.malakoffmederic.com> - 2017/modifié par l'auteur

## ANNEXE 7 - QUELQUES MISSIONS DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (uniquement pour le sujet B)

- ✓ Assurer la sécurité des individus au travail et faire respecter les règles de la législation en vigueur concernant l'hygiène et la sécurité.
- ✓ Définir, afficher, et appliquer le règlement intérieur de l'entreprise.
- ✓ Organiser le dialogue entre les pouvoirs dans l'entreprise (syndicats, dirigeants, niveaux hiérarchiques, partenaires).
- ✓ Améliorer les conditions de travail et de vie dans l'organisation.
- ✓ Recruter et insérer les individus en fonction de leurs aptitudes et des besoins de l'organisation.
- ✓ Améliorer l'efficacité du personnel par la formation et l'intégration en fonction des postes et des exigences de l'environnement.
- ✓ Assurer la rémunération, la promotion des salariés et les carrières.

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	<b>Session 2018</b>	<b>AP 1809 – ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
<b>Économie-gestion</b>	<b>Durée : 2 h</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Page 9/10</b>

**ANNEXE 8 - Quelles sont les conséquences des difficultés de recrutement dans certains secteurs d'activités ? (uniquement pour le sujet C)**

**Faute de personnel, une entreprise refuse « 1 M € de commande »**

[...]

L'entreprise, propriété du groupe américain Kohler, se porte bien. Merci pour elle. Elle a doublé son chiffre d'affaires en une petite vingtaine d'années, pour arriver à 40 millions d'euros en 2016, et 230 salariés, dont une petite trentaine travaille à Dagneux (Ain), second site du groupe depuis 10 ans, qui réalise 10 % de l'activité globale.

**« Ça a basculé »**

Soreel va bien donc, mais se retrouve confrontée à un paradoxe qu'elle n'aurait pas imaginé voilà deux ans. **« Au premier semestre 2016, raconte le directeur général, Jean-Louis Prin, nous étions en manque d'activités. Et ça a complètement basculé lors du second semestre. »**

À tel point que l'entreprise dispose dans ses armoires d'un carnet de commandes à six mois. **« C'est du jamais vu dans notre histoire, poursuit le directeur général. D'habitude, nous étions plutôt sur trois-quatre mois. »** Jean-Louis Prin y voit le signe d'un **« vrai rebond industriel durable, sur plusieurs années »**. Tout sauf un feu de paille.

Une solution pour tenir les délais : recruter. Aujourd'hui, Soreel souhaite embaucher une quinzaine de monteur-câbleur en CDI et une cinquantaine en intérim.

Seulement, le dirigeant ne trouve personne. Et ce n'est pas faute d'essayer : Pôle emploi, les sociétés d'intérim, l'ouverture aux scolaires et étudiants, et même le panneau affiché en grand sur les grilles de l'entreprise.

**« On a refusé 1 M € de commande »**

[...] Une difficulté qui a déjà des conséquences lourdes. **« Depuis un mois, on a été amené à refuser 1 M € de commande. On n'avait aucune chance de livrer dans les délais... »** Et pourtant, Soreel tourne à plein régime avec l'effectif dont dispose l'entreprise. **« On fait faire aux salariés toutes les heures supplémentaires possibles. »**

Le directeur général s'inquiète : **« J'ai une double crainte : la première serait de ne pas satisfaire le client et donc de le perdre ; la seconde, de fragiliser le développement de l'entreprise et d'inquiéter l'actionnaire, qui assure le financement. »**

Source : Ouest France du 19-06/2017 modifié par l'auteur

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	<b>Session 2018</b>	<b>AP 1809 – ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
<b>Économie-gestion</b>	<b>Durée : 2 h</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Page 10/10</b>